

| 0DEP | INSEE | ANNEE | N° |
|------|-------|-------|----|
| 60 | 500 | 2023 | 48 |

COMMUNE

EXTRAIT DU REGISTRE

LE PLESSIS BELLEVILLE
8, Place de l'Eglise
60330 LE PLESSIS BELLEVILLE

DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE Du 7 Octobre 2023

Nombre de membres
En exercice : 23
Présents : 12
Votants : 19

Le 7 Octobre 2023
le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, en séance exceptionnelle, s'est réuni
au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses
séances sous la présidence de M. SMAGUINE Dominique.

Date de convocation :

27 Septembre 2023

Date d'affichage :

27 Septembre 2023

PRESENTS : SMAGUINE Dominique, DUVILLIER Benoît-Dominique, WILLET Catherine, ADOUENI Léon, SAUVAT Sandrine, GAILLET Gérard, BOUHOURS LOUEDEC Klervi, ALEXANDRE Valérie, BOSCHARD Frédéric, ESPOSITO Laetitia, TONIAL Sylvie, POUSSON Fanny.

ABSENTS EXCUSES :

Monsieur TRABELSI Daniel qui a donné à Madame ALEXANDRE Valérie
Monsieur MARTIN Philippe qui a donné pouvoir à Madame SAUVAT Sandrine
Monsieur GOMIS Pierre qui a donné pouvoir à Monsieur SMAGUINE Dominique
Monsieur ROBERT Bruno qui a donné pouvoir à Monsieur DUVILLIER Benoît Dominique
Madame LHOMME Louissette qui a donné pouvoir à Monsieur ADOUENI Léon
Madame THIMOTHE Ketty qui a donné pouvoir à Madame BOUHOUR LOUEDEC Klervi
Madame MASSAU Fatima qui a donné pouvoir à Madame TONIAL Sylvie

ABSENTS :

Madame HAMARD Angèle
Madame ZITO Josette
Madame BOULE Annie
Monsieur LUKUNGA Joseph

Secrétaire de séance : Madame BOUHOURS LOUEDEC Klervi

OBJET OCTROI SUBVENTIONS AU CSPV ET AUTORISATION SIGNATURE AU CENTRE SOCIOCULTUREL LES PORTES DU VALOIS –PILOTAGE 2023 ET RELAI PETITE ENFANCE

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire :

- A signer les conventions relatives à l'attribution de subvention au centre socioculturel les Portes du Valois pour le pilotage 2023, le relai des assistantes maternelles 2023.
- A accorder les subventions suivantes au Centre Socio Culturel les Portes du Valois :

| |
|---|
| Accusé de réception en préfecture 060-216004945-20231007-2023-48-DE Date de réception préfecture : 21/10/2023 |
|---|

2525,90 € pour le pilotage et 7772 € au titre du Relai Petite Enfance soit un total de 10297,90 de subvention.

Fait et délibéré, le 7 Octobre 2023
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Dominique SMAGUINE

